

La réforme des retraites va bientôt être discutée et le gouvernement prépare ses arguments et sa stratégie, attendant juste que le mouvement des Gilets jaunes, désormais accusé de tous les maux du pays, se soit dissipé comme un mauvais rêve, ce qui n'est pas, à l'heure actuelle, totalement assuré... Néanmoins, les Français commencent à s'interroger, parfois à s'inquiéter des projets gouvernementaux qui semblent obéir à une logique comptable imposée par Bruxelles plutôt qu'à un juste traitement de la question épineuse de « l'après-travail ». Ainsi, la question est parfois évoquée dans les réunions du Grand débat national, mais aussi dans les colonnes des Courriers de lecteurs, comme dans *La Croix* du lundi 11 février qui publie une lettre courte mais de bon sens qui mérite d'être reproduite et commentée.

« Le choix de la France d'avoir un système de retraite basé essentiellement sur la répartition est judicieux. C'est le système le plus sûr, le moins risqué. Les évolutions démographiques sont prévisibles sur le long terme, alors que les évolutions de la Bourse sont imprévisibles, même à très court terme. » Aussi imparfait qu'il puisse être, il est vrai que le système de retraite par répartition dépend très largement des dynamiques démographiques nationales, et non des jeux financiers et d'intérêts d'actionnaires souvent peu concernés par les notions et sentiments de justice sociale. Les données et perspectives démographiques, évolutives, sont aussi largement influencées par la politique familiale que l'Etat soutient ou promeut, et cela permet une certaine visibilité sur les décennies suivantes, même si cela implique également une attention soutenue de l'Etat et des pouvoirs publics (et éventuellement des partenaires sociaux) à l'égard des mouvements démographiques et une stratégie forcément et fortement enracinée dans la durée.



Nous espérons
son retour!

